

## **REVUE ANNUELLE DU PROGRAMME DE COOPERATION ENTRE L'UNFPA ET LA MAURITANIE**

La revue annuelle du programme de coopération entre le Fonds des Nations pour la population (UNFPA) et la Mauritanie qui s'est déroulée le 18 février 2004 à l'hôtel Novotel Tfeila a constitué un moment fort d'un partenariat dynamique et constructif au service du développement humain durable.

La réunion qui a regroupé autour du staff de l'UNFPA l'ensemble des parties prenantes au programme, Gouvernement, société civile et partenaires au développement, a permis de passer en revue les rapports annuels 2003 des différents projets mis en œuvre dans le cadre du programme et les plans d'action élaborés pour 2004.

La décentralisation des activités et l'implication des populations dans leur mise en œuvre constituent les caractéristiques majeures de ces plans d'action qui reflètent le souci de recentrer les actions à mener au niveau régional et dans des zones limitées pour pouvoir à terme mesurer leurs impacts sur les populations cibles. La réussite ou l'échec de ces actions déterminera la suite à leur donner : l'abandon en cas d'échec, la poursuite et le plaidoyer pour la généralisation en cas de réussite. Les actions dont l'UNFPA privilégie la mise en œuvre étant, comme précisé par le Représentant de l'institution, celles ayant des effets catalyseurs, multiplicateurs et/ou des répercussions rapides au bénéfice des populations.

Les discussions libres, franches et constructives qui ont suivi l'exposé des rapports et plans d'action ont permis d'apporter des éclairages multiples et souvent pertinents sur les activités proposées et sur leur mise en œuvre. Les débats ont permis une mise à niveau au plan de l'information de tous les participants et ont fait ressortir la complémentarité des activités proposées ainsi que la nécessité d'une coopération et d'une coordination actives, pour garantir leur réussite, entre les différents acteurs tant au niveau central que régional.

Les activités proposées au niveau régional se concentrent essentiellement au niveau de la wilaya de l'Assaba, zone pilote d'intervention du système des Nations-unies dans le cadre de l'UNDAF pour 2004 et portent sur les domaines de la santé de la reproduction (avec insistance sur la lutte contre la mortalité maternelle et néonatale), de la promotion du statut socio-juridique de la femme, la lutte contre les pratiques néfastes à la santé de la femme, la promotion des jeunes et la lutte contre le VIH/SIDA en milieu jeune, l'éducation des adolescentes et la mise en place d'une base de données sur les indicateurs de suivi/évaluation du programme. Des campagnes d'IEC appuieront les efforts de mise en œuvre des activités dans les différents domaines.

La revue a également été l'occasion d'informer les partenaires sur les nouvelles normes et procédures mises en œuvre ou en cours de l'être dans le cadre du processus d'harmonisation et de simplification initié au niveau des Agences du système des Nations-Unies. Un processus qui à terme permettra l'utilisation par toutes les Agences des mêmes outils pour la programmation, les procédures financières et le suivi/évaluation. La réunion a été aussi l'occasion pour l'UNFPA, au moment où la Mauritanie se lance dans la campagne mondiale pour l'élimination des fistules obstétricales, de sensibiliser les participants sur ce fléau qui handicape des millions de femmes à travers le monde.